



Sommaire du Numéro de Mai ;

Le Prêtre à l'Adoration. — Plan d'Instruction eucharistique : la sainte Messe, son efficacité pour les vivants. — Notre-Dame du T. S. Sacrement. — Sujet d'adoration : *le Prêtre Gardien de l'Eucharistie*. — Marie et le Prêtre. — Précieux encouragement. — La Propagande du *Petit Messager*.



Le Prêtre à l'Adoration.

(suite)

2. En second lieu, modestie, recueillement, tenue profondément religieuse dans le lieu saint.

Il faut que nos paroissiens s'aperçoivent et sentent que nous sommes réellement pénétrés de la présence de Notre-Seigneur, là, sur nos autels. Alors ils croiront à cette divine présence ; autrement, ils douteront si nous y croyons nous-mêmes. Ah ! messieurs, quel scandale un pauvre prêtre cause quelquefois sans le vouloir, sans le savoir, quand on le voit aller, venir, traverser le sanctuaire, passer, repasser devant le Saint Sacrement sans respect, sans adoration, sans genuflexion ; ou dans une stalle, pendant les saints offices, distrait, dissipé, les yeux égarés, sans recueillement, sans prière, comme un homme qui ne serait là que de corps et qui aurait l'air à s'y ennuyer ; familier et brusque, comme cela arrive quelquefois, dans ses gestes et ses mouvements au saint autel avec le Saint Sacrement.

Quel spectacle encore pour les fidèles que celui d'un prêtre, même en surplis, que dis-je ! même quelquefois avec les vêtements sacrés et dans le fauteuil du célébrant, près de l'autel, oui, même là, à moitié renversé sur le dossier du siège, les jambes croisées l'une sur l'autre et dans une attitude, enfin, qui passerait pour impolie dans un salon de bonne compagnie ! Permettez-moi ces détails : tout est si important en telle matière !

3. Toutes les fois que nous passons devant l'autel où réside le Très Saint Sacrement, ne pas manquer de faire la génuflexion avec un air vraiment recueilli et religieux. "Il est à regretter, m'écrivit l'un de vous, que l'usage de fléchir le genou devant l'autel du Saint Sacrement ne soit point adopté partout. J'y ai accoutumé mes employés d'église et mes enfants de chœur." Saint Martin éprouvait un tremblement visible lorsqu'il approchait de l'autel ; et, comme ses clercs lui en demandaient un jour la raison : "Comment, leur répondit-il, ne tremblerais-je pas de respect, me trouvant si près du Roi des rois ?" Quand nous exposons le Saint Sacrement, ou quand nous le portons dans l'église ou au dehors, soit aux processions, soit en allant administrer le saint Viatique aux malades, que notre tenue, notre démarche et l'expression de notre visage annoncent combien nous sommes touchés de la grandeur de Celui que nous tenons entre nos mains et devant lequel les anges, saisis d'une crainte respectueuse, se voilent le visage de leurs ailes.

4. Enfin, messieurs, c'est au saint autel, dans la plus grande action de la religion, c'est là surtout que nous sommes en spectacle aux anges et aux hommes ; et comme cette sainte action se renouvelle chaque jour, la routine y est bien à craindre : veillons donc sur nous avec l'attention la plus sévère quand nous célébrons la sainte Messe.

Si nous prononçons les paroles du divin Sacrifice à la hâte, avec un accent où ne se fait sentir aucune piété ; si notre contenance n'a rien de religieux, si nous passons d'un côté de l'autel à l'autre comme en courant ; si nous faisons les cérémonies, les signes de la croix, avec précipitation et sans dignité ; si nous sommes là, enfin, dans ce lieu si saint et parmi ces redoutables mystères, comme nous serions en un lieu profane et dans une action vulgaire, non seulement nous contristerons les anges, mais nous scandaliserons étrangement les hommes ; ils iront jusqu'à suspecter notre croyance, et nous perdrons toute autorité pour leur persuader un respect dont nous paraîtrons totalement dépourvus nous-mêmes. Qu'il n'en soit pas

ainsi, messieurs, et que notre tenue à l'autel soit telle qu'elle puisse servir aux fidèles de leçon vivante et qu'ils y voient toujours un éclatant témoignage de notre foi à la présence réelle et à la divinité de Notre-Seigneur Jésus Christ.

Instruction pastorale de Mgr l'Évêque d'Orléans.

Plan d'Instruction Eucharistique

La Sainte Messe : Son efficacité pour les vivants.

Dans la précédente instruction, nous n'avons envisagé la Sainte Messe qu'au point de vue de la gloire que Dieu en retire.

Ce serait déjà une grande consolation pour nous, de pouvoir si aisément honorer le Seigneur de la manière la plus excellente. "Mais, dit saint Augustin, jusque dans les sacrifices ordonnés pour sa gloire, Dieu a moins envisagé ses avantages que les nôtres."

Ces fruits de la Sainte Messe sont ceux-là même de la Passion ; en effet, dit Suarez, *quidquid est effectus Passionis est effectus hujus sacrificii : continet enim in se Christum passum.*

Nous allons indiquer : 1. quels sont ces fruits de la Sainte Messe pour les vivants. 2. Quels sont ceux qui y participent plus spécialement.

I

1. Le premier fruit de Sainte Messe pour les hommes est *l'expiation du péché*, qui comprend la rémission du péché lui-même et la rémission de la peine due au péché.

a.) La Sainte Messe ne remet pas *les péchés* par elle-même, elle le fait *indirectement* par le moyen des Sacrements.

1. Elle contribue au pardon des péchés en ce qu'elle est un moyen d'obtenir la grâce d'un vrai repentir et d'une contrition sincère. Tel est le sens des paroles du Concile de Trente : *Hujus (sacrificii) oblatione placatus Dominus, gratiam et donum penitentiae concedens, crimina et peccata, etiam ingentia, dimittet.*

2. Elle détourne les châtimens mérités par le péché, et l'un des principaux est le retrait des grâces efficaces qui aident l'homme à se convertir. Or la Sainte Messe apaise la colère de Dieu, et arrête le

bras de sa divine Justice prête à frapper le pécheur.

Car ce serait être incomplet et inexact de dire simplement que la Messe mérite des grâces de contrition et de repentir : il faut dire aussi qu'elle a pour effet d'apaiser Dieu, selon l'enseignement de saint Thomas : *Est hoc proprie Sacrificii effectus, ut per ipsum placetur Deus.*

b.) La Sainte Messe a la vertu de remettre les *peines temporelles* qu'il nous reste à expier après le pardon des péchés mortels ou véniels : et tandis qu'elle obtient la rémission de la faute d'une manière médiate, elle efface les peines temporelles d'une manière *immédiate*, par son institution divine.

1. Elle efface *immédiatement, infailliblement, ex opere operato*, les peines dues aux péchés.

Immédiatement, c-à-d. sans l'intermédiaire des Sacrements et des bonnes œuvres : *Immediate remittit Sacrificium pœnam peccatis debitam, per modum solutionis.* (Sporer.)

Infailliblement, sans que rien de la part de Dieu puisse empêcher cet effet de se produire : *Remittit pœnam peccatis debitam lege infallibili, adeo ut fructus hic satisfactorius de lege ordinaria sit infallibilis.*

Ex opere operato, c-à-d. par sa propre vertu, et non par le mérite des actions et dispositions de l'homme qui ne sont que de simples conditions accidentelles.

2. Pour produire ainsi cet effet, il faut de la part de celui qui en jouit :

— Être baptisé, ainsi que l'enseigne la Théologie. Les infidèles et les cathéchumènes ne peuvent jouir de ce fruit du Saint Sacrifice *ex opere operato*. — Être en état de grâce, car la peine du péché ne peut être remise avant que la tache en soit effacée.

— S'en rendre digne par des actes de dévotion, car, dit saint Thomas, la mesure de la satisfaction accordée est limitée à chacun selon ses dispositions : *secundum quantitatem suæ devotionis et non pro tota pœna.* (III. LXXIX. 5.)

c.) La Sainte Messe nous obtient toutes les grâces nécessaires dans nos besoins temporels et spirituels.

1. Elle est vraiment une prière, une œuvre suppliante ; c'est Jésus-Christ s'immolant pour nous et représentant à son Père sa mort douloureuse et ses mérites afin de le gagner en notre faveur.

Dans ces termes l'efficacité impétratoire de la Messe est obtenue *ex opere operato*, car elle a son fondement dans l'oblation du sacrifice, dans l'acte et les mérites de Jésus-Christ, et non point dans la piété

et les dispositions des fidèles et du célébrant.

2. On peut dire aussi que cette efficacité est *infaillible*, pourvu que les conditions en soient remplies, et qu'avant toute cette prière soit conforme à la volonté de Dieu ; c'est pourquoi l'Église dit dans une Collecte : "*Ut petentibus desiderata concedas, fac eos quæ tibi sunt placita postulare.*" (Orat. Dom. IX post. Pent.)

3. Quelles sont ces grâces que nous obtient la sainte Messe ? Ce sont d'abord les grâces *spirituelles* les plus variées, de lumière, — de force, — de générosité, — de protection, — de progrès dans la vertu, — toute grâce enfin et tout secours qui nous est le plus nécessaire, selon cette parole du Concile de Trente : "*Docet sacra Synodus per Sacrificium fieri ut... et gratiam inveniamus in auxilio opportuno.*"

4. Nous en recevons des grâces *temporelles* en tant qu'elles ne nuisent pas au bien de notre âme : les biens de la fortune, — de la santé, — de la délivrance des fléaux, etc.....

II

Le prêtre à l'autel agit au nom de Jésus-Christ — au nom de l'Église — en son nom propre — et au nom de ceux pour qui le saint Sacrifice est offert spécialement ; et à chacun de ces titres les fruits du Sacrifice sont répandus différemment sur l'Église et prennent un nom spécial.

1. En tant qu'il agit au nom de Jésus-Christ, le prêtre offre le saint Sacrifice pour tous les hommes : c'est ce qu'on appelle le fruit *très général*.

Par ces mots, tous les hommes, il faut entendre : 1. tous les saints qui sont au Ciel, 2. toutes les âmes qui souffrent en Purgatoire, 3. tous les hommes, sans exception, qui vivent sur la terre.

2. En tant qu'il agit au nom de l'Église, le prêtre offre le saint Sacrifice pour tous les membres de l'Église qui ne sont pas séparés de son unité : c'est ce qu'on nomme le fruit *général*.

Mais il y a deux catégories de fidèles qui profitent plus largement des fruits du saint Sacrifice : les assistants et les servants.

Les assistants ont une mention spéciale dans la Liturgie de la Sainte Messe. A l'offertoire *Suscipe, sancte Pater... hanc immaculatam hostiam,.... quam tibi offero.... pro omnibus circumstantibus*. Au commencement du Canon : *Memento, Domine,.... omnium circumstantium*. Par là, l'Église veut nous montrer, que, participant plus intimement à l'oblation de la sainte Victime, ils en reçoivent plus abondamment les fruits.

A plus forte raison, ces remarques s'appliquent aux *servants* qui jouent un rôle indispensable dans la célébration de la sainte Messe, et qui sont là pour répondre aux prières du prêtre au nom de tout le peuple chrétien.

3. En tant qu'il offre le saint Sacrifice en son nom propre, le prêtre en reçoit un fruit appelé *très spécial*. Il lui est destiné par la magnificence de Notre-Seigneur et il ne peut en aucune façon s'en dépouiller. Bien que quelques théologiens disent qu'il perçoit ce fruit en tant qu'il lui est appliqué, *quatenus pro ipso offertur*, il semble plus fondé de dire avec d'autres qu'il le perçoit par le fait même de l'oblation du sacrifice, *quatenus offert*.

4. Enfin, il y a un fruit appelé *spécial* ou *ministériel* que le prêtre applique selon sa volonté à telle intention ou telle personne qu'il lui plaît.

Quand il reçoit une aumône de la part d'une personne qui demande l'application de cette intention, le prêtre est obligé de la lui accorder.

De cette manière, les fidèles font plus particulièrement l'adorable Sacrifice leur bien propre : *meum ac vestrum sacrificium*.

Quel trésor inépuisable pour nos âmes que le saint Sacrifice de la Messe, et comme Dieu désire nous y voir puiser à pleines mains ! Un jour que le vénérable P. Alvarez se préparait à célébrer l'adorable sacrifice, il lui arriva d'être ravi en extase. Il vit en esprit l'Enfant Jésus qui étendait vers lui ses bras accablés du poids de pierres précieuses. Et l'Enfant Jésus lui disait : " Oh ! s'il y avait quelqu'un qui voulut me décharger de ce fardeau." Ces pierres précieuses, ce sont les fruits bénis de la sainte Messe, venons y puiser souvent et nous enrichir à ce trésor :

1. En assistant fréquemment à la sainte Messe.
2. En considérant le service de la Messe comme un honneur et une grâce.
3. En faisant célébrer le plus de Messes possible pour nous, nos parents et nos amis.

Avis important.

Il arrive malheureusement trop souvent que des libellums nous sont envoyés sans indication de nom ni de numéro. Comme le timbre de la poste est souvent illisible, le libellum ainsi envoyé est tout-à-fait nul. Nous prions instamment nos Confrères de porter attention sur ce point.

NOTRE-DAME DU T. S. SACREMENT



Parmi les legs pieux que le vénéré Fondateur de la Congrégation du Très Saint Sacrement a laissés à sa famille eucharistique, un des plus doux sans contredit et des plus consolants est la dévotion à Marie invoquée sous le titre de Notre-Dame du Très Saint Sacrement.

Le premier jour de mai 1868, étant à St-Maurice, maison de solitude qu'il avait fondée dans un site agréable, éloigné du fracas des villes et du vain bruit du monde, le Père Eymard ouvrit les pieux exercices du mois de Marie et termina une chaleureuse exhortation par ces paroles : " Eh bien ! nous honorerons Marie sous le vocable de Notre-Dame du Très Saint Sacrement ! — Oui, disons avec confiance, disons avec amour : " Notre-Dame du Très Saint Sacrement, mère et modèle des adorateurs, priez pour nous qui avons recours à vous ! "

Le Père était radieux, sa parole émue, son cœur débordait d'allégresse : il venait de payer la dette de sa reconnaissance à Marie, sa Mère ; à Marie qui l'avait donné à Jésus sacramentel, qui l'avait soutenu et encouragé avec une maternelle sollicitude dans la fondation de sa pieuse et édifiante Société ! Et laissant à ses enfants, sur le point de les quitter, un puissant moyen de mieux servir leur Maître, il ajoutait au diadème de Marie un fleuron qui n'est ni le moins beau, ni le moins glorieux !

" Notre-Dame du Très Saint Sacrement est le nom nouveau d'une chose fort ancienne, " disait le Père.

On vénère avec raison tous les mystères de la vie de la Mère de Dieu. Les âmes contemplatives ont trouvé dans la vie de Marie à Nazareth un exemple, comme les cœurs désolés une consolation dans Notre-Dame des Sept-Douleurs : il y a dans toutes les actions de la très sainte Vierge une grâce qui nous attire suavement à les honorer et à les imiter, chacun suivant notre vocation.

Or Marie a vécu plus de vingt années après l'Ascension de son divin Fils. — À quoi furent occupés ces longs jours d'exil, et quelle grâce renferme cette importante partie de la vie de notre Mère ?

Le livre des Actes semble l'indiquer assez clairement. " Les premiers chrétiens, y est-il dit, vivaient dans la paix, l'union,

la charité la plus ardente, soupirant après le martyr, et pour s'y préparer, persévérant dans la fraction du pain : *Perseverantes in communicatione fractionis panis.*”

Vivre de l'Eucharistie et par l'Eucharistie, se réunir autour du tabernacle pour chanter des hymnes et des cantiques spirituels, voilà le caractère distinctif de la primitive Eglise : le Saint-Esprit l'a consigné dans la sublime histoire ecclésiastique rédigée par saint Luc ; tel est aussi le résumé des dernières années de la très sainte Vierge, qui retrouvait dans l'adorable Hostie le fruit béni de ses entrailles, et dans la vie d'union avec Notre Seigneur en son Tabernacle, les temps heureux de Bethléem et de Nazareth.

Oh ! oui, c'est Marie surtout qui perséverait dans la fraction du pain. Voilà le grand modèle des adorateurs du Très Saint Sacrement.

Maintenant nous allons signaler brièvement quelques-unes des raisons qui justifient le titre de Notre-Dame du Très Saint Sacrement donné à Marie par le R. P. Eymard. Nous les trouvons énoncées déjà par un éminent auteur, le P. Faber, dans son livre : *Le Saint Sacrement* :

1. Jésus n'est pas venu sans Marie. Elle formait une partie intégrante du plan de la rédemption, et non point un pur ornement, ainsi que quelques-uns l'ont prétendu. Peut-il exister de simples hors-d'œuvre dans un ouvrage de Dieu ? Est-il même respectueux de s'exprimer ainsi ? La première chose qui se présente à nous dans la sainte Enfance c'est que Jésus ne veut pas s'incarner sans le consentement de Marie. Si l'incarnation eut lieu, c'est grâce au consentement de la sainte Vierge, et, par conséquent, si l'Eucharistie existe (ce sacrement qui est le renouvellement de l'Incarnation à toutes les heures du jour,) c'est grâce encore à ce même consentement. Ce qui est présent dans le Saint Sacrement, en vertu de la consécration, c'est précisément ce Jésus, Fils de Marie, et rien de plus, c'est-à-dire sa chair et son sang. Tout le reste n'est que concomitance.

2. Lorsqu'il fut venu, Jésus voulut qu'on arrivât à lui par sa Mère. Quand saint Jean-Baptiste dut être sanctifié, Marie fut le canal par lequel la grâce descendit en lui. Elle fut en quelque sorte députée pour lui conférer les insignes de la justice originelle. Mais j'ai déjà indiqué le parallèle qu'on peut établir entre le Saint Sacrement et la vie de Jésus dans le sein de sa Mère. Lorsque de simples bergers se présentent pour adorer le roi qui vient de naître à Bethléem, la sainte Vierge est là

qui veille auprès de lui à la crèche. Lorsque les doctes princes de l'Orient vinrent s'agenouiller devant cet Enfant tout-puissant pour lui offrir leurs mystiques présents, ils le trouvèrent sur les genoux de Marie ; ce fut le premier trône de la sagesse. Et lorsqu'ils s'avancèrent pour baiser les pieds de Notre-Seigneur, ce fut elle qui, interprétant la volonté de son Fils, leur accorda cette grâce. Ainsi, dans le Saint Sacrement, l'éclat de sa dignité rejaillit sur les prêtres de son Fils, et ce qui était jadis sa prérogative à elle seule, est devenu la fonction et le droit d'une multitude d'hommes. En effet, qu'est-ce que la bénédiction du Saint Sacrement, si ce n'est la répétition de ce qui fut accordé aux bergers et aux rois seulement ? Dans cette circonstance comme dans toutes les autres, le Saint Sacrement nous fait jouir des premiers privilèges de l'Incarnation multipliés au centuple et enrichis de grâces nouvelles. Les bergers et les rois ne reçurent qu'une seule fois la faveur qui leur fut accordée, tandis que cette même faveur est prodiguée chaque jour sur toute la surface de la terre à d'immenses multitudes.

3. Jésus fait tout dans l'Église par Marie, et rien sans elle. Dans le langage dogmatique, il est presque passé en proverbe que la doctrine enseignée sur Marie est la sauvegarde de celle qui a Jésus pour objet, et qu'elle la renferme comme la sainte Vierge renferma jadis son divin Fils dans son sein. Dans la liturgie, ils ne sont jamais séparés. Dans la dévotion, ils ont grandi ensemble ; et dans les plus mémorables époques de l'histoire de l'Église, l'action de Marie est manifestée de mille manières différentes, soit naturelles, soit miraculeuses. Comme M. Olier et son école l'ont enseigné hautement depuis deux siècles, comme saint Bernard l'a exprimé dans sa doctrine "*de cello mystico Ecclesiæ*," Notre-Seigneur semble ne jamais accomplir un acte important dans son Église sans que nous puissions y reconnaître la main et la puissance de Marie. Ainsi en était-il durant la sainte Enfance : la volonté qui gouvernait le monde venait d'elle et passait par elle ; de même qu'aujourd'hui cette même volonté émane et vient des espèces du Saint Sacrement pour gouverner le monde. De sorte que si on l'examine avec respect et attention, la sainte Enfance est en elle-même une image de ce que le Saint Sacrement et Marie sont dans l'Église : le Saint Sacrement représente la sainte Enfance, et Marie dans l'Église est placée sous un jour plus favorable, mieux expliquée, mieux commentée par le Saint-Sacrement et par la sainte Enfance. Jusqu'à quel point l'expérience justifie-t-elle ce qui vient d'être dit ? — De la manière

la plus complète ; de sorte que, dans la vie dévote, dire qu'un homme a une grande dévotion à la sainte Vierge, c'est presque la même chose que de dire qu'il a une grande dévotion au Saint Sacrement.

MARIE ET LE PRETRE

1. L'âme qui vit de l'Eucharistie doit s'occuper avant tout des intérêts du Sacrement adorable. Or le premier, le plus cher à Jésus, c'est le sacerdoce. Par les prêtres, le Saint Sacrement nous est donné, vient en nous ; par eux Jésus reçoit la vie sacramentelle qu'il consacre à la gloire de son Père ; par eux il est glorifié plus que ne le peuvent faire les fidèles même les plus pieux : il leur a donné tous ses droits, toute sa puissance.

Aussi, prier pour le sacerdoce, demander que les vocations se multiplient, obtenir pour les peuples de saints prêtres, des hommes de feu, c'était la prière de Marie, son apostolat de prédilection. Et maintenant elle protège les vocations saintes, elle les demande à son Fils : le prêtre est l'enfant privilégié de Marie.

C'est elle qui le forme tout jeune à la piété et conserve sa vertu, qui alimente sa ferveur, qui le conduit par la main jusqu'au pied de l'autel, et qui le présente au Pontife comme elle présentait autrefois Jésus au temple. Elle l'encouragera dans les mille sacrifices de l'étude, des combats, des frayeurs du sacerdoce. Le prêtre formé par Marie, oh ! bon et saint prêtre, bien reçu de Jésus !

2. Marie se retrouve dans le prêtre et continue par lui sa mission à l'égard des âmes et de Jésus-Christ. La première incarnation s'est faite en Marie et par Marie ; en elle le Verbe a pris chair ; dans les mains du prêtre et à sa parole, Jésus-Christ devient notre pain.

La dignité de Mère de Dieu est incomparable ; elle est la mère du roi, reine par conséquent des anges et des hommes. Le prêtre est le père de Jésus-Eucharistie, le roi spirituel des âmes, un Dieu terrestre, *terrenus Deus*, qui a reçu tous les biens de Dieu, qui ouvre et ferme le ciel.

Marie élève Jésus, le nourrit, suit tous ses états. — Au prêtre de faire grandir Jésus-Christ dans les âmes, de le suivre, de l'entretenir en elles jusqu'à ce qu'il y soit arrivé à l'âge parfait,

qu'il ait transformé l'âme en lui-même.

Marie, comme Mère, a sur Notre-Seigneur tous les droits que confère la maternité. Le prêtre a aussi un pouvoir direct sur Jésus-Christ. Marie n'est puissante que par Jésus : le prêtre aussi n'est puissant que par les grâces que Jésus met entre ses mains ; il se met lui-même à sa disposition, afin de lui donner une plus grande puissance d'action.

Mais Marie peut envier les privilèges du prêtre sous certains rapports. Elle porte le Verbe incarné pendant neuf mois dans son sein, et puis c'est fini : le prêtre ne s'épuise jamais ; il incarne chaque jour Jésus-Christ : son pouvoir consécuteur est inhérent à son sacerdoce ; semblable au Père qui l'engendre sans s'épuiser jamais, semblable au soleil qui redonne chaque jour sa lumière et sa chaleur.

Marie enfante le Sauveur dans son état mortel, faible et pour la croix ; le prêtre le fait descendre sur l'autel, mais dans son état glorieux et ressuscité ; sa gloire n'apparaît pas à nos yeux grossiers, mais les anges la voient : c'est un soleil radieux du côté du ciel, voilé du côté de la terre.

3. La mission et les devoirs du prêtre et de Marie vis-à-vis de l'Eucharistie et vis-à-vis des âmes sont les mêmes.

La mission du prêtre est une mission d'adoration et d'apostolat. Le prêtre est d'abord adorateur, gardien du Saint Sacrement : avant tout c'est un homme de prière : *Nos autem*, disent les Apôtres, *orationi et ministerio instantes erimus* ; nous nous livrerons à la prière et à la prédication : il faut qu'il s'unisse à la prière de la Victime qu'il offre, et qu'il prépare, qu'il commence au pied de l'autel son apostolat extérieur.

Marie au Cénacle, voilà sa divine Mère en ce premier devoir ; là elle est adoratrice d'office, elle adore en prenant soin du culte eucharistique ; elle répare la gloire de Dieu outragée par les pécheurs ; elle console l'amour de Jésus méconnu des siens. Au Père elle offre Jésus ; à Jésus elle montre son sein maternel ; au Saint-Esprit, les âmes, son héritage et ses temples, afin qu'il les renouvelle et les anime de sa charité.

Voilà ce que doit à Jésus le prêtre fidèle et qui comprend la grâce de l'amour du Sauveur pour lui.

Le second ministère du prêtre est d'annoncer Jésus-Christ au peuple. Marie est ici encore sa douce protectrice. Elle a fait l'éducation de Jésus, et elle a révélé les mystères de sa vie aux Apôtres et aux Évangélistes ; elle parlait de lui sans cesse, le faisant aimer autour d'elle : elle était zélatrice de Jésus.

Or voilà ce qu'a à faire le prêtre : prêcher, faire connaître Jésus au Saint Sacrement, répandre son culte, son règne, avec

un zèle infatigable. Pour cela qu'il s'adresse à Marie, qui aime les prêtres d'un amour de prédilection ; elle les aime en Jésus son Fils, dont ils sont les ministres ; elle les aime pour la gloire de Dieu et le salut des âmes dont ils sont les apôtres.

Le prêtre a des devoirs à remplir envers cette tendre Mère : il ne doit le céder à personne dans les honneurs à lui rendre, l'amour tendre qui lui est dû : qu'il la fasse connaître et aimer.

P. EYMARD.

PRÉCIEUX ENCOURAGEMENT



Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Nicolet adressait récemment à son clergé une Lettre circulaire où l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs était hautement recommandée, et recevait un directeur local en la personne d'un de nos plus zélés Confrères du diocèse, Mr l'abbé F. A. St-Germain :

“ Je vois avec un vif bonheur, écrivait le vénéré Prélat, que l'Association des Prêtres-Adorateurs fait tous les jours de nouvelles recrues dans le clergé du diocèse. Notre vie ne pourrait être heureuse, notre ministère fructueux, ni notre salut en sûreté, sans une dévotion marquée à l'Auguste Sacrement dont notre ordination nous a faits principalement les ministres. Or, une heure par semaine passée devant le tabernacle, est souverainement propre à nourrir en nous cette dévotion essentielle. Afin de constituer l'organisation dans sa forme régulière au milieu de nous, je lui ai donné un directeur diocésain dans la personne de M. Albert Saint-Germain.”

Aux Confrères malades ou empêchés



Nous croyons utile de rappeler que quand on a omis en tout ou en partie ses heures d'adoration hebdomadaires, il faut renvoyer quand même son libellum à la fin du mois. Les Confrères malades peuvent faire leur adoration de leur chambre ou de la sacristie et gagner l'indulgence plénière ; ils sont autorisés à marquer ces heures d'adoration sur leur libellum.

La Propagande du "Petit Messager"



La petite Revue eucharistique dont nous avons déjà entretenu nos Confrères obtient un succès toujours croissant, et, ce qui vaut mieux, produit partout des résultats sensibles pour la gloire de Jésus-Sacrement et le progrès de la piété dans les âmes. Nous sommes heureux de le reconnaître, les Prêtres-Adorateurs ont une part principale dans ce mouvement : ils ont répondu à notre appel avec un dévouement et un zèle tout apostoliques. Un grand nombre d'Associés nous demandent chaque mois douze, quinze, vingt et jusqu'à trente numéros et plus ; et ils veulent bien nous féliciter du caractère intéressant et pieux de cette publication, qui lui ouvre sans effort toutes les portes et tous les cœurs. C'est surtout dans les paroisses où existent des Œuvres d'adoration, des confréries du Saint Sacrement, où l'Exposition mensuelle et l'Archiconfrérie de l'Agrégation sont instituées, que le *Petit Messager* rend d'immenses services, entretient la ferveur et assure la vitalité des Œuvres. "Depuis que nos paroissiens le lisent, nous" écrit un Confrère, les visites au Saint Sacrement ont augmenté dans la proportion de *une à dix* ; le nombre des communicans va aussi en grandissant chaque mois." Dans d'autres paroisses, le *Petit Messager* a été l'heureux précurseur de ces mêmes Associations, en disposant les fidèles à s'y enrôler, et permettant aux pasteurs de les établir sans difficulté aucune.

Nous espérons qu'un élan si bien commencé ne se ralentira pas, et que chaque jour nous aurons la consolation de compter de nouveaux Confrères parmi les propagateurs de notre Revue. Souvent, si leurs occupations les empêchent de s'y intéresser eux-mêmes, quelque personne de la paroisse sera heureuse d'accepter la charge de zélatrice, et l'abonnement gratuit que nous offrons pour chaque dizaine l'encouragera dans cette propagande.

La plupart des Prêtres-Adorateurs reçoivent eux-mêmes le *Petit Messager*, en vertu de l'offre insérée dans les dernières *Annales*. Nous voudrions que tous sans exception pussent se rendre compte du bien que peut opérer cette Revue. Aussi, nous proposons-nous d'envoyer à tous ceux de nos Confrères qui ne la reçoivent pas encore un *abonnement gratuit de trois mois*. Cet envoi ne leur créera aucune obligation quelconque ; nous espérons toutefois qu'après avoir apprécié par eux-mêmes

mes l'utilité de notre œuvre d'apostolat, ils concevront le désir d'y coopérer. Comme on le sait, d'ailleurs, tout Associé, en versant pour l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs la cotisation de \$ 1.00, a droit de recevoir le *Messenger* sans aucuns frais supplémentaires.

Nous offrons, de plus, à tous les Associés qui nous en feront la demande, un certain nombre de *numéros-spécimens*, qu'ils pourront distribuer à leur gré, et qui, mieux que tout autre moyen, feront connaître et goûter le *Messenger*.

Que nos Confrères s'unissent à nous dans notre croisade eucharistique, et, par le moyen de cette petite Revue, bien humble mais fécondée de la grâce d'en haut, nous ferons de grandes choses pour la gloire et le règne de Jésus en son Sacrement d'amour !

Progrès de l'Œuvre au Canada

Pendant le mois dernier, nous avons inscrit 12 nouveaux membres de l'Association dans les diocèses suivants :

Québec, 3 ; Chicoutimi, 3 ; Nicolet, 3 ; Montréal, 1 ; Charlottetown, 1 ; Peterborough, 1.

COTISATIONS RECUES PENDANT LE MOIS DERNIER

Nos. 163 : \$ 1.00—246 : \$ 1.00—362 : \$ 1.00—527 : \$ 1.00—728 : \$ 1.00—764 : \$ 2.00—913 : \$ 1.00—944 : \$ 1.00—1041 : \$ 1.00—1185 : 0.40—1190 : \$ 1.00.

MESSE ANNUELLE Pour les Associés Défunts.

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de 801 à 900, de vouloir bien célébrer durant le mois de Mai, la messe prescrite pour les Associés défunts.

NOS DEFUNTS

Mr l'abbé Narcisse Lévesque, curé de St-Jérôme, diocèse de Rimouski. Il a vécu comme un saint et il est mort de même : tous ceux qui l'ont connu regrettent vivement la perte d'un si excellent prêtre.

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec.
Le père d'un de nos Confrères décédé. — Le Noviciat du Très Saint Sacrement à Montréal. — Plusieurs vocations eucharistiques. — Plusieurs bienfaiteurs décédés. — Le progrès des Œuvres eucharistiques, et en particulier de l'Archiconfrérie de l'Agrégation. — Des pères de famille qui ont négligé leur devoir pascal. — Un grand nombre d'intention particulières recommandées sur les derniers libellums.